



**MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EDUCATION,**
*en charge de la fonction publique, de la recherche
et de l'enseignement supérieur*



**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DU COMMERCE**

**PROGRAMME DE BOURSE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE ZELANDE – CAMPAGNE 2018**

1) La bourse Néo-Zélandaise (bourse NZ), objectifs, couverture et contenu de la formation :

a. Les objectifs :

La bourse du gouvernement néo-zélandais est destinée à offrir aux jeunes de Polynésie française l'opportunité de suivre une formation d'une année (au maximum) en Nouvelle-Zélande afin de développer de nouvelles compétences professionnelles et d'acquérir une qualification et un meilleur niveau en anglais. Le programme vise également à permettre aux bénéficiaires de la bourse de découvrir un grand pays voisin dans le Pacifique, d'évoluer dans un système de formation anglophone et de bénéficier d'une immersion linguistique et culturelle.

b. La couverture:

La bourse NZ couvre intégralement les frais d'études ainsi que les frais d'hébergement en famille d'accueil, le billet d'avion, les frais de visa et la couverture médicale de l'étudiant. De plus, une allocation financière est versée sur le compte du bénéficiaire de la bourse, tous les quinze jours, pour couvrir ses dépenses en transports publics, activités culturelles et autres. Le lieu d'étude et le programme de formation sont décidés par une agence de placement néo-zélandaise qui assurera le tutorat pédagogique du futur étudiant.

A compter de l'année 2018, et afin de répondre aux exigences que requiert une formation hors de la Polynésie française, les boursiers NZ bénéficieront, avant leur départ, d'un stage indemnisé de formation et d'adaptation à la vie en Nouvelle-Zélande incluant un module d'apprentissage à la langue anglaise. Ce stage d'une durée d'un mois sera mis en place par le service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.

c. Le contenu de la formation :

Le cursus débute par un stage d'anglais intensif de trois mois selon le niveau du candidat, suivie d'une formation professionnelle d'une année maximum dans un institut professionnel/technique (Polytechnic/Institute of Technology). et non universitaire.

Durant sa formation, il est exigé du boursier, d'être assidu aux cours, de passer les tests d'évaluation et de rendre compte régulièrement à son tuteur pédagogique de ses progrès et difficultés. A l'issue de sa formation, le candidat est tenu de rentrer en Polynésie française où il s'engage à réaliser son projet professionnel et à travailler au moins deux ans (et non pas de poursuivre des études). Le choix de la formation professionnelle, en rapport avec le niveau d'anglais, sera de niveau « CERTIFICATE » ou « DIPLOMA ».

2) La bourse Néo-Zélandaise (bourse NZ), critères d'éligibilité, dossier de candidature, sélection et calendrier:

a. Les critères d'éligibilité :

- Le candidat à la bourse :
 - o doit être de nationalité française ;
 - o doit ou être né en Polynésie française ou avoir effectué ses études secondaires sur le territoire ;
 - o doit disposer d'un bon niveau d'anglais.

Une expérience professionnelle est recommandée.

- Le projet de formation du candidat :

Il est préférable que la formation souhaitée en Nouvelle-Zélande soit en lien avec des compétences déjà acquises. Il est essentiel que la formation corresponde à votre projet professionnel. La priorité sera donnée aux dossiers comportant un projet professionnel s'inscrivant dans les secteurs porteurs ou prioritaires identifiés par le Gouvernement de la Polynésie française.

b. Les modalités de présélection et de sélection et le dossier de candidature :

La procédure d'examen et de sélection des candidatures se répartit en deux étapes : l'étape de présélection sur dossier suivi de la phase d'évaluation du niveau d'anglais et d'entretien devant un jury ; et l'étape de sélection finale par le Ministère des Affaires Etrangères du gouvernement néo-zélandais. En fonction de ces étapes, une liste de pièces justificatives à fournir est demandée.

Pour l'étape de présélection, les candidats intéressés par ce dispositif devront fournir les pièces justificatives suivantes :

| | |
|--|--------------------------|
| 1) Une lettre de motivation adressée à New Zealand Consul-General, Noumea en anglais et signée mentionnant : <ul style="list-style-type: none">➤ une présentation personnelle et la situation familiale➤ les diplômes déjà obtenus➤ la formation ou l'emploi occupé actuellement➤ la formation souhaitée en Nouvelle-Zélande (préciser l'intitulé du cursus et diplôme choisi)➤ l'activité projetée au retour en Polynésie française➤ les raisons du choix d'étudier en Nouvelle-Zélande Il est primordial de respecter le format de la lettre qui devra comporter tous les éléments précisés ci-dessus. | <input type="checkbox"/> |
| 2) Un curriculum vita détaillé et en anglais (liste des expériences de stage/emploi avec durée et responsabilités – les attestations peuvent être fournies dans un deuxième temps) | <input type="checkbox"/> |
| 3) Exemple de formation souhaitée en Nouvelle-Zélande. Site à consulter : https://www.studyinnewzealand.govt.nz | <input type="checkbox"/> |
| 4) Page 13 et 14 du formulaire « Pacific Short Term Training Scholarships » à compléter en lien avec 3) | <input type="checkbox"/> |
| 5) Une copie des diplômes et les relevés de notes (une traduction de chaque document sera demandée ultérieurement aux présélectionnés) | <input type="checkbox"/> |
| 6) Trois lettres, au moins, de soutien en rapport avec le projet professionnel | <input type="checkbox"/> |
| 7) Une copie du passeport en cours de validité | <input type="checkbox"/> |
| 8) Un certificat médical précisant l'aptitude à étudier à l'étranger | <input type="checkbox"/> |



Date limite de dépôt des candidatures : 25 avril 2018

Les dossiers présélectionnés, par un comité composé du consul honoraire de la Nouvelle-Zélande en Polynésie française et des représentants de la DGEE et du SEFI et de Madame Maeva Lebrun, sont transmis au Consulat Général de Nouvelle-Zélande, basé en Nouvelle-Calédonie.

Les candidats présélectionnés seront invités pour les :



Phase d'évaluation du niveau d'anglais : 14-15 mai 2018



Phase d'entretien avec le jury : 28-31 mai 2018(1 journée)

Selon les résultats aux entretiens, le Consulat Généralde Nouvelle-Zélande fera des recommandations au service compétent du Ministère des Affaires Etrangères à Wellington, qui prendra la décision finale.

Pour l'étape de sélection, les candidats ayant reçu un avis favorabledevront compléter leur dossier de candidature des pièces suivantes :

| | |
|--|--------------------------|
| 9) 4 photos d'identité récentes | <input type="checkbox"/> |
| 10) Une traduction en anglais des diplômes et relevés de notes | <input type="checkbox"/> |
| 11) Attestations de travail, de stage, des rapports d'évaluation | <input type="checkbox"/> |
| 12) Un extrait d'acte de naissance multilingue | <input type="checkbox"/> |
| 13) Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 6 mois | <input type="checkbox"/> |
| 14) Un justificatif de revenus (du candidat ou de ses parents) | <input type="checkbox"/> |
| 15) Une copie de l'attestation de la couverture médicale en cours de validité (CPS/Mutuelle) | <input type="checkbox"/> |
| 16) Formulaire « Pacific Short Term Training Scholarships” à compléter en anglais | <input type="checkbox"/> |
| 17) Une fiche détaillant la situation de famille (en anglais) | <input type="checkbox"/> |



Date de transmission à Wellington : 11juin 2018

c. Le lieu de dépôt des candidatures et de prise d'informations :

| | |
|---|---|
| Direction Générale de l'Education et des Enseignements (DGEE) Bureau des Relations Internationales (Dareic) | Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles |
| Wanda Gassmann B.P. 20673, 98713 Papeete Tel: 40 46 28 00 Mail: dareic@education.pf | Tania Tehei ou Katia Handerson B.P. 540, 98713 Papeete Tel: 40 46 12 14 (Tania) /40 46 12 71(Katia) Mail: tania.tehei@sefi.pf / katia.handerson@sefi.pf |

d. Le calendrier de la campagne :

| | |
|--|--|
| Pour toutes les personnes intéressées par le dispositif | |
| 25 avril 2018 | Date limite de dépôt de candidature |
| Pour les candidats présélectionnés | |
| 2 mai 2018 | Envoi/remise des dossiers au Consulat NZ à Nouméa |
| 14-15 mai 2018 | Evaluation du niveau d'anglais |
| 28-31 mai 2018(<i>1 journée</i>) | Entretiens avec les candidats |
| Pour les candidats ayant reçu un avis favorable* | |
| 1 ^{ère} semaine de juin 2018 | Résultats des entretiens |
| 11 juin 2018 | Envoi des dossiers à Wellington pour décision finale |
| Pour les candidats sélectionnés et en attente de la confirmation du Ministère des affaires étrangères de Wellington | |
| Fin août 2018 | Communication des résultats finaux aux lauréats |
| 1 ^{ère} semaine de septembre 2018 | Démarrage du stage d'adaptation à la vie en Nouvelle-Zélande |
| 3 ^{ème} semaine de septembre 2018 | Réunion de coordination avant le départ pour la Nouvelle-Zélande |
| Début octobre 2018 | Départ en Nouvelle-Zélande |

* : les formalités relatives à la demande du visa « étudiant » se dérouleront durant les mois de juillet et août 2018. Il est à noter qu'une visite médicale complète auprès du médecin référent sera à effectuer.